

1. À noter à votre agenda

- Jeudi 16 novembre : journée pédagogique, le service de garde sera ouvert pour les élèves déjà inscrits
- Vendredi 17 novembre : journée pédagogique, le service de garde sera ouvert pour les élèves déjà inscrits



2. Remise du 1^{er} bulletin aux parents

Les rencontres avec les parents sont prévues pour le jeudi 16 novembre en journée et en soirée. Vous recevrez d'autres informations à ce sujet dans un communiqué que nous vous enverrons prochainement.

3. Quoi de neuf ... à votre conseil d'établissement?

Lors de la 1^{re} réunion du conseil d'établissement du 4 octobre dernier, madame Mariève Bédard a été élue à titre de présidente. Toutes nos félicitations! Les rencontres du conseil d'établissement se tiendront le mercredi. Nous profitons de l'occasion pour vous transmettre à nouveau les dates des réunions prévues au calendrier scolaire 2017-2018.

Voici les dates des prochaines rencontres :



- mercredi 13 décembre 2017, à 19 h, à l'école de l'Arc-en-Ciel;
- mercredi 21 février 2018, à 19 h, à l'école de l'Aventure;
- mercredi 4 avril 2018, à 19 h, à l'école de l'Arc-en-Ciel;
- mercredi 2 mai 2018, à 19 h, à l'école de l'Aventure;
- mercredi 30 mai 2018, à 19 h, à l'école de l'Arc-en-Ciel;

Saviez-vous que ces réunions sont accessibles au public? Bienvenue à toutes et à tous!



4. Halloween

Merci aux membres de l'organisation de participation des parents (O.P.P.), aux bénévoles et aux membres du personnel de l'école pour la belle journée d'activités que les élèves ont pu vivre à l'occasion de l'Halloween! C'est sous le thème de Harry Potter à l'école de l'Aventure/ de l'Arc-en-Ciel que les enfants ont vécu différentes activités en après-midi.

MERCI À TOUS !

5. Petits rappels concernant les visiteurs

Lorsque l'heure de la surveillance débute sur la cour d'école, il est important **que les intervenants scolaires soient les seuls adultes présents**. Cela facilite grandement l'application des règles de vie de l'école. Cela nous permet aussi de nous assurer qu'il n'y a pas d'adultes inconnus. Aussi, lorsque vous venez chercher votre enfant au service de garde le soir, il est important de respecter les règles de l'école même si les heures de classe sont terminées. **Les consignes de circulation à la marche et de respect du chuchotement sont en vigueur sur les étages**. En agissant ainsi, on préserve un climat propice au calme et à la concentration du personnel qui est au travail. En terminant, **nous demandons aux parents qui possèdent une puce ou une carte pour entrer dans l'école pendant les heures du service de garde de ne pas laisser entrer les autres parents à l'intérieur**. Ceux-ci doivent utiliser leur propre puce ou sonner pour qu'on leur ouvre. Ainsi, on s'assure de ne laisser entrer que les personnes qui sont autorisées. Merci pour votre précieuse collaboration !



6. Emprunt de livres à la bibliothèque

Les bibliothèques de nos deux écoles sont maintenant ouvertes. Nous tenons à remercier l'équipe de parents-bénévoles qui nous ont aidés à tout remettre en place. À chaque visite, votre enfant pourra apporter à la maison au maximum 2 livres empruntés à la bibliothèque (un livre en maternelle). **Lorsque votre enfant emprunte un volume, il en devient responsable**. Nous vous demandons d'exiger de lui qu'il le transporte toujours dans son sac d'école. Les livres sont excessivement coûteux et fragiles. Merci de le sensibiliser à en prendre soin, mais également de nous

aviser rapidement en cas de bris ou perte. Il est à noter que nous devons malheureusement réclamer le coût de remplacement d'un livre perdu ou brisé aux familles concernées. Un élève peut aussi perdre son privilège de pouvoir emprunter des livres de bibliothèque si des livres sont brisés de manière répétitive.

7. ATELIER DE VULGARISATION SUR LE TDA/H



Le CSSS Québec Nord et la section Capitale-Nationale de Québec ont uni leurs expertises afin de vous offrir encore cette année deux séances d'information et de vulgarisation sur le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H).

- Si vous pensez que votre enfant souffre du TDA/H;
- Si durant l'année, vous avez eu un tel diagnostic et que vous désirez en savoir davantage;
- Si vous vous posez des questions sur la médication;
- Si vous ne savez plus comment encadrer votre enfant.

Voici un bref aperçu des ateliers:

Première rencontre: *Ensemble, démystifions le TDAH et la médication*

- Qu'est-ce que le TDA/H
- Les symptômes
- Les facteurs de risque
- Qui peut évaluer mon enfant
- Quels sont les services offerts par mon CLSC et PANDA
- Les processus neurobiologiques
- Le traitement
- La médication
- Etc.

Lieu: Centre hospitalier Chauveau

11 999, rue de l'hôpital, Loretteville, Québec
salle communautaire (rez-de-chaussée)

Quand: 27 novembre et 4 décembre 2017

Heure: 18 h 30 à 21 h

ATELIER GRATUIT -- STATIONNEMENT PAYANT


Pour de plus amples informations ou inscription:

(418) 407-6507 ou pandacapitalenationale@videotron.ca

BONNE SEMAINE À TOUS !



Martin Auger
Directeur



Alexandre Pelchat
Directeur adjoint